

## Récapitulatif des résultats de vos indicateurs

### Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés

2020

### Periode de référence

Date de début

01/01/2020

Date de fin

31/12/2020

### Tranche d'effectifs de l'entreprise ou de l'UES

251 à 999

### Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index

407

### INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Vos indicateurs calculables représentent moins de 75 points, votre Index ne peut être calculé.



56 points sur un maximum de 65 pouvant être obtenus

### INDICATEUR ÉCART DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	écart de rémunération par csp (avant seuil de pertinence)			
	moins de 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 ans et plus
ouvriers	nc	nc	nc	nc

vos résultats finaux sont **3.9%**  
écart favorable aux hommes

votre note obtenue est **36/40**

<u>employés</u>	-11%	nc	nc	-90.1%
<u>techniciens et agents de maîtrise</u>	2.1%	-0.3%	4.8%	1.3%
<u>ingénieurs et cadres</u>	nc	-16.9%	18.8%	37%



### Indicateur écart de taux d'augmentations entre les femmes et les hommes

Malheureusement votre indicateur n'est pas calculable car il n'y a pas eu d'augmentation durant la période de référence

### INDICATEUR ÉCART DE TAUX DE PROMOTIONS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

*écart de taux de promotions par csp*

<u>ouvriers</u>	nc
<u>employés</u>	0%
<u>techniciens et agents de maîtrise</u>	-2%
<u>ingénieurs et cadres</u>	3%

votre résultat final est **0.1%**

*écart favorable aux hommes*

votre note obtenue est **15/15**

### Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Malheureusement votre indicateur n'est pas calculable car il n'y a pas eu d'augmentations salariales pendant la durée du ou des congés maternité

### INDICATEUR NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARMIS LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

votre résultat final est **3**

*les hommes sont sur-représentés*

votre note obtenue est

**5/10**